

REPUBLIQUE - ISLAMIQUE- DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice

ONG : Monde sans Guerre et Sans Violence

**Rapport alternatif à titre de contribution au 3^{ème} Cycle de
l'Examen Périodique**

Le 06 Novembre 2020

L'ONG Monde sans Guerre et sans Violence se veut une Association à but non lucratif œuvrant pour la Protection des Droits Humains, le renforcement de la cohésion sociale et la politique d'inclusion par la promotion des droits humains.

Elle lutte aussi contre toutes les formes d'exclusion, à travers un travail de concertation et d'action solidaire, afin de permettre à chacun de prendre part à la vie sociale, politique et culturelle.

L'ONG visite très souvent les prisons pour s'enquérir des conditions de détention des détenus et formule des recommandations pour d'éventuelles améliorations des conditions de vie des personnes privées de liberté.

Les partenaires de l'ONG Monde Sans Guerre sont : les Institutions, les ONGs, les partenaires techniques et financiers.

Ce rapport se veut une tentative d'évaluation des avancées réalisées par la Mauritanie et des défis à relever dans le cadre des recommandations issues de l'EPU 2015.

Il a été élaboré à titre de contribution au 3^{ème} Cycle de l'Examen Périodique

Depuis le dernier passage de la Mauritanie devant le mécanisme de l'EPU en Novembre 2015, plusieurs mesures législatives et réglementaires ont été prises pour renforcer le cadre juridique national dans plusieurs domaines notamment dans les domaines des droits civils et politiques, les droits économiques sociaux et culturels et les droits catégoriels.

Malgré ces efforts, quelques défis se posent et parmi lesquels on peut citer entre autres :

- Le projet de loi sur les violences basées sur le Genre qui n'est pas toujours adopté par l'Assemblée Nationale ;
- Le projet de loi sur l'asile qui n'est pas à ce jour adopté.

Sur le plan économique et social, on note la réduction progressive des disparités, de la pauvreté.

Plusieurs mesures ont été prises par le Gouvernement pour lutter contre la Discrimination.

Entre autres, l'Agence TAAZOUR a été mise en place pour :

- permettre aux couches défavorisées d'accéder aux services sociaux de base (Eau, Electricité, Santé, Education)
- aider les étudiants nécessiteux en leur accordant des bourses d'étude.
- éradiquer les séquelles de l'esclavage par l'exécution de programmes économiques et sociaux

Sur le plan législatif, une loi a été adoptée pour lutter contre toutes les formes de discrimination, d'exclusion et de discours haineux.

Cependant, plusieurs défis sont à relever :

- La pauvreté ambiante est encore persistante dans les zones rurales ;
- L'isolement de certaines zones rurales rend très difficile la mise en place des services sociaux de base ;
- Le dispositif législatif contre toutes les formes de discrimination, d'exclusion et de discours haineux est méconnu des populations.

Une nouvelle loi a été adoptée en 2015 durcissant la répression de l'Esclavage, incluant la criminalisation des autres formes d'Esclavage (le mariage forcé, la cession d'Esclave à un

tiers, la transmission d'un Esclave par succession). Elle permet aux Organisations de la Société civile de se constituer partie civile pour assister les victimes

Des juridictions spécialisées sont mises en place pour juger les crimes d'Esclavage

Dans le cadre de la Promotion et de la Protection des Droits de la Femme, le Gouvernement Mauritanien a adopté des textes juridiques et réglementaires, des lois, des codes et des décrets.

Un plan d'Action National de lutte contre les violences faites aux Femmes qui est encore instance.

Malgré tous ces efforts certains problèmes continuent à se poser à savoir :

-La persistance des violences faites aux femmes ;

-L'ambiguïté du Code Pénal sur les sanctions à prendre contre les viols.

Le gouvernement a pris d'importantes mesures pour améliorer les conditions des détenus et pour réduire la surpopulation carcérale.

Recommandations :

-Adopter dans un plus bref délai la loi sur les violences basées sur le Genre ;

-Vulgariser la loi rendant obligatoire l'enseignement fondamental ;

-Réfectionner toutes les prisons qui sont dans un état de délabrement ;

-Accélérer les procédures de jugement pour réduire la détention préventive.